



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 septembre 2018
Publié le 30 novembre 2018

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 septembre 2018
Publié le 30 octobre 2018

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 30 septembre 2018, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

1er août – Martin Mangrum et Jonathan Mak ont reçu les [prix Michael-Measures](#) de cette année. Ces prix soulignent les mérites de jeunes interprètes prometteurs de musique classique du Canada qui sont inscrits au programme de formation estivale de l'Orchestre national des jeunes du Canada. Afin d'en maximiser la portée et l'impact, en 2018, le Conseil a augmenté le nombre de gagnants de ces prix à deux par année et a élargi la fourchette d'âge des gagnants potentiels. Auparavant, ces artistes devaient avoir de 16 à 22 ans. Maintenant, ils peuvent avoir de 16 à 24 ans.

10 août – La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), qui relève du Conseil, a diffusé une [publication](#) présentant le profil de jeunes leaders qui travaillent dans le domaine de la prévention des conflits et de l'inclusion sociale, et qui bâtissent une paix durable dans leur école, leur communauté ou à l'étranger. Ce projet a été lancé et mené par des membres du Groupe consultatif jeunesse de la CCUNESCO.

13 août – Le Conseil a appuyé [CanadaHub](#), une vitrine pour la fine fleur des arts de la scène du Canada à l'Edinburgh Festival Fringe. CanadaHub a connu en 2018 un énorme succès sur le plan de la fréquentation, a obtenu plus de 25 notes de 4 ou 5 étoiles, a remporté un Scotsman Fringe First Award et un Herald Angels Award pour l'excellence de sa distribution et ses productions remarquées, et les grands médias s'y sont intéressés. Tout au long de cet événement (du 1er au 26 août), le théâtre, les arts du spectacle, des spectacles de marionnettes, des artistes autochtones et des récits suscitant la réflexion ont été célébrés sur la scène internationale.

Du 20 au 30 août – À la fin du mois d'août, le Conseil a décerné quatre prix dans le domaine de l'architecture : le [prix de Rome professionnel en architecture](#) remis à la firme [Acre Architects](#), qui a complété ses premières œuvres bâties et qui fait preuve d'un potentiel artistique exceptionnel; le [prix de Rome en architecture – début de carrière](#), remis à [David Verbeek](#), designer, chercheur et urbaniste canadien qui travaille en collaboration avec l'OMA (Office for Metropolitan Architecture) à Rotterdam; le [prix Ronald-J.-Thom de design architectural pour candidats en début de carrière](#), remis à [La SHED](#), un cabinet d'architectes qui démontre un talent créateur et un potentiel exceptionnels en design architectural; et la [bourse d'études J.-B.-C.-Watkins : architecture](#), décernée à Tiffany Kaewen Dang, dont les travaux de recherche portent sur le système de parcs nationaux du Canada en tant qu'infrastructure coloniale.

12 septembre – Une séance d'information Facebook Live sur le [fonds Stratégie numérique](#) a été offerte par les agents de programme du Conseil afin d'aider les candidats à mieux comprendre les trois composantes de ce programme et de répondre aux questions les plus fréquentes. Le fonds Stratégie numérique aide les artistes, les groupes et les organismes artistiques du Canada à comprendre le monde numérique, à interagir avec celui-ci et à répondre aux changements culturels et sociaux qui en découlent.

19 septembre – [Bill Coleman](#) a remporté le [prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène](#) de 2018, qui reconnaît le plus haut niveau d'excellence artistique et la carrière exceptionnelle d'un artiste professionnel canadien en musique, en théâtre ou en danse. Ce prix attribué annuellement par le Conseil suit un cycle de quatre ans en alternant les disciplines artistiques – danse, théâtre, danse et musique.

26 septembre – Le Conseil a annoncé le nom des 23 gagnants du concours de la [Banque d'instruments de musique](#). Ce concours, qui a lieu tous les trois ans, donne à de talentueux interprètes professionnels de musique classique la chance d'emprunter l'un des rares violons, violoncelles et archets de notre collection, qui comprend des instruments fabriqués par Stradivarius, Gagliano et Pressenda. Certains appartiennent au Conseil, d'autres nous ont été prêtés par des particuliers et des fondations.

27 septembre – Le Conseil a organisé une [discussion en assemblée](#) au sujet du financement aux arts à Toronto, au Betty Oliphant Theatre de l'École nationale de ballet du Canada. Simon Brault, directeur et chef de la direction, ainsi que Carolyn Warren, directrice générale, Programmes de subventions aux arts, ont présenté un aperçu du financement du Conseil pour la région du grand Toronto et se sont engagés dans un dialogue avec les participants sur les engagements et les priorités stratégiques du Conseil, et sur les occasions de financement à venir.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	1 463	25 202	(23 739)	7 803	28 432	(20 629)
Charges	(43 183)	(21 386)	21 797	(190 131)	(123 698)	66 433
Crédits parlementaires	80 000	50 000	30 000	190 200	150 000	40 200
Excédent de la période	38 280	53 816	(15 536)	7 872	54 734	(46 862)

Survol des résultats nets du deuxième trimestre

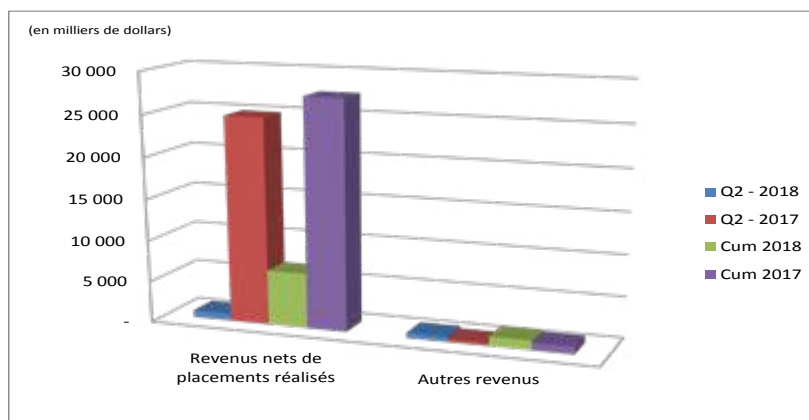
Le Conseil affiche un surplus de 38,3 millions de dollars pour le trimestre, alors qu'il affichait un surplus de 53,8 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart de 15,5 millions de dollars est surtout lié à une diminution des revenus en raison d'un gain réalisé de 22,8 millions de dollars lors de l'exercice financier précédent, à la suite d'une transition de gestionnaire dans les actions mondiales. Par ailleurs, le Conseil a demandé un prélèvement additionnel de 30,0 millions de dollars en crédits parlementaires pour la même période afin de combler les besoins attendus de flux de trésorerie pour la hausse des dépenses en subventions de 21,9 millions de dollars.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre la cible fixée dans son budget équilibré initial, plus les 3,9 millions de dollars en subventions qui découlent du report de sommes non dépensées consacrées au fonds Stratégie numérique sur le budget de l'an dernier.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus



Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements étaient inférieurs de 24 millions de dollars à ceux de la même période l'an dernier, principalement en raison d'un gain considérable réalisé l'année précédente à la suite d'une transition de gestionnaire dans les actions mondiales. Le présent trimestre a également accusé une perte de 0,9 million de dollars durant une vente d'actifs du fonds distinct d'actions canadiennes, ce qui s'ajoute à l'écart au chapitre des revenus. On prévoit quand même que les revenus de placements nets réalisés seront conformes au budget.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et depuis le début de l'exercice sont plus élevés que ceux de l'an dernier à pareille date, en raison principalement d'un plus haut taux d'annulation des subventions et de remboursements pour subventions non utilisées depuis le début de l'exercice financier actuel. On s'attend à ce que ces autres revenus respectent les sommes budgétées d'ici la fin de l'année.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	33 081	11 163	21 918	169 775	104 838	64 937
Livraison des programmes de transfert	4 737	4 720	17	9 342	8 387	955
Services à la communauté artistique	478	615	(137)	1 081	928	153
Résultats nets de la Banque d'art	(72)	96	(168)	33	189	(156)
Commission canadienne pour l'UNESCO	392	449	(57)	1 084	939	145
Administration générale	4 567	4 343	224	8 816	8 417	399
Total	43 183	21 386	21 797	190 131	123 698	66 433

Subventions, paiements aux auteurs et prix

L'augmentation des dépenses en subventions pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est difficile à comparer avec celle des années précédentes, en raison du doublement progressif du financement du Conseil par le gouvernement et des changements apportés aux dates limites des concours. Le Conseil prévoit que les subventions annuelles atteindront 257 millions de dollars, pour une somme initialement budgétée de 253,1 millions de dollars, en raison du report du budget de 2017-2018 de 3,9 millions de dollars en subventions non versées au fonds Stratégie numérique. Il s'agit d'une hausse de 35,1 millions de dollars comparativement au budget de l'an dernier.

Livraison des programmes de transfert

La légère augmentation observée au trimestre actuel, en comparaison avec le même trimestre l'an dernier, s'explique par une hausse des salaires et des avantages sociaux de 159 000 dollars et une hausse des déplacements du personnel de 56 000 dollars, qui ont été compensées par une réduction des coûts associés aux pairs de 192 000 \$ en raison du moment où ont été tenues les réunions des comités d'évaluation par les pairs. Le montant cumulatif pour cette charge est plus élevé que celui de l'an dernier en raison des salaires et des avantages sociaux des employés assignés à la livraison de programmes. Ces charges ont augmenté de 652 000 \$ en raison de la diminution des postes vacants et d'augmentations d'échelon standards, conformément à la convention collective.

Résultats nets de la Banque d'art

Les résultats nets de la Banque d'art ont affiché une diminution pour le trimestre et depuis le début de l'exercice comparativement à l'année précédente en raison de revenus de location supérieurs, qui viennent compenser des charges comparables.

Administration générale

Cette charge est légèrement supérieure pour le trimestre actuel et depuis le début de l'exercice comparativement à l'année précédente en raison d'une hausse des salaires et des avantages sociaux à la suite d'augmentations d'échelon standards, conformément à la convention collective.

Actifs financiers

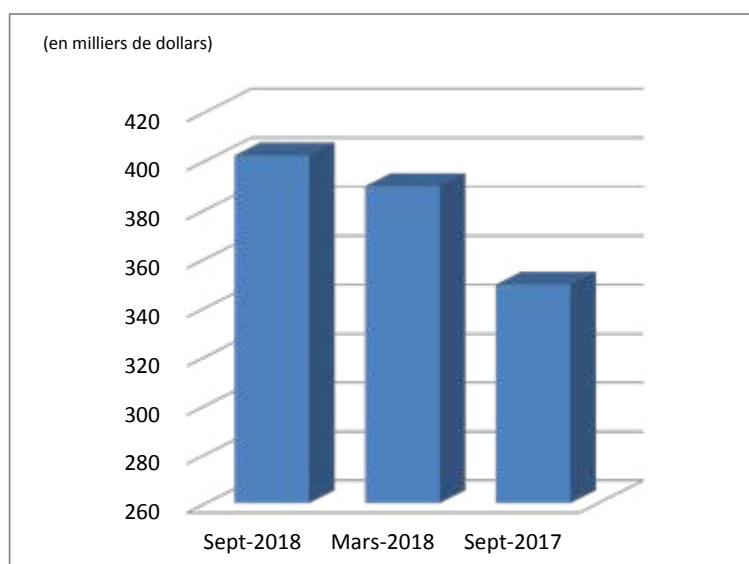
(en milliers de dollars)	30 septembre 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 933	39 245	23 688
Débiteurs	2 514	3 080	(566)
Placements de portefeuille	401 973	389 420	12 553
Total	467 420	431 745	35 675

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La hausse de 23,7 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 19,8 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 septembre 2018, plus le surplus cumulatif de 7,9 millions de dollars. Ces augmentations sont légèrement compensées par une sortie nette de 3,8 millions de dollars en activités de placements.

Placements de portefeuille

Au 30 septembre 2018, la valeur marchande totale du portefeuille était de 402,0 millions de dollars, dont 96,8 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 12,6 millions de dollars depuis le 31 mars 2018, et de 28,3 millions de dollars depuis le 30 septembre 2017.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 1,7 % pour le trimestre, ce qui surpasse l'indice de référence de 0,6 %. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré un rendement positif durant le deuxième trimestre, à l'exception des titres à revenus fixes. Les principaux responsables de ce rendement positif étaient les fonds d'infrastructure, les fonds d'actions mondiaux et les fonds d'actions canadiens, qui ont produit des résultats positifs pour le trimestre, respectivement de 5,0 %, de 2,7 % et de 2,4 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 10,6 % en septembre 2018, soit 2,0 % de plus que l'indice de référence. Les gestionnaires des fonds d'actions mondiaux et canadiens ont obtenu un très bon rendement dans les deux chiffres, soit 14,3 % et 12,7 % respectivement. Il faut toutefois mentionner l'excellent rendement de 27,3 % des gestionnaires des fonds d'infrastructure – pour un indice de référence qui était de 6,8 % –, lequel a assurément bonifié le rendement général du portefeuille, même si ces fonds ne comptent que pour 6,4 % de celui-ci. Toutes les autres catégories d'actifs ont également généré un rendement positif.

Passifs

	30 septembre 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	89 297	69 547	19 750
Créditeurs et charges à payer	2 562	3 782	(1 220)
Revenus reportés	7 433	7 728	(295)
Avantages sociaux futurs	3 731	3 482	249
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	54 495	51 665	2,830
Total	157 518	136 204	21 314

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 19,8 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 1,2 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 est principalement attribuable à une diminution de 1,3 millions de dollars en factures commerciales en raison du calendrier des paiements.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 2,8 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 reflète la part proportionnelle de la hausse de la valeur marchande du portefeuille de placements, de 2,0 millions de dollars, et des fonds inutilisés nets de 0,9 million de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses tard dans l'année, après la remise des prix.

Actifs non financiers

	30 septembre 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Immobilisations corporelles	9 116	9 021	95
Actifs de la Banque d'art	19 422	19 421	1
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	160	270	(110)
Total	28 699	28 713	(14)

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte quelque 17 100 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 71 millions de dollars au 30 septembre 2018. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise estimée.

Instruments de musique

Le Conseil gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et dix instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 30 septembre 2018, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,6 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette gestion est une responsabilité partagée par l'ensemble du personnel. Les principaux objectifs de la gestion du risque par une organisation consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques du Conseil concernant son profil de risque et les mesures d'atténuation connexes, le rendement financier et le rendement du portefeuille de placements. Les cadres de direction du Conseil sont responsables de la gestion du risque sous la supervision directe du conseil d'administration.

En février 2017, le Conseil a mis à jour son profil de risque en tenant compte des changements dans son environnement de risque. Le Conseil a ainsi procédé à une réévaluation des risques et à des mises à jour touchant les risques potentiels importants de même que les stratégies d'atténuation. Le Conseil fera une mise à jour de son profil de risque corporatif et effectuera une évaluation complète des risques d'ici la fin de l'année civile 2018.

Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé intégral de propension au risque du Conseil figure dans les états financiers annuels de 2018.

Profil de risque

Dans le contexte clé de propension aux risques du Conseil, les risques suivants, cernés et évalués au cours du processus d'évaluation des risques de février 2017, sont considérés comme dépassant la propension aux risques du Conseil :

- 1) niveaux des charges de travail;
- 2) systèmes et outils technologiques inadéquats.

Par conséquent, des stratégies d'atténuation des risques ciblées et actualisées ont été élaborées et des plans d'action mis en œuvre et suivis par des membres de la haute direction mandatés, afin de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et pour s'assurer que des stratégies d'atténuation efficaces ont été mises en place.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil a été déposée dans les 30 à 60 jours suivant la fin de l'exercice et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte bancaire à taux privilégié jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de fonds du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché de celui-ci, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements revoient l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil a puiser dans ces fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du second trimestre sont les suivants :

	30 septembre	
	2018	2017
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	292 632	257 347
Budgets supplémentaires des dépenses	171	-
	292 803	257 347
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(190 200)	(150 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	102 603	107 347



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2018
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 novembre 2018



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	30 septembre		31 mars
	2018		2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 933	\$	39 245
Débiteurs	2 514		3 080
Placements de portefeuille (note 3)	401 973		389 420
Total des actifs financiers	467 420		431 745
PASSIFS			
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	89 297		69 547
Créditeurs et charges à payer	2 562		3 782
Revenus reportés	7 433		7 728
Avantages sociaux futurs	3 731		3 482
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	54 495		51 665
Total des passifs	157 518		136 204
ACTIFS FINANCIERS NETS	309 902		295 541
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	9 116		9 021
Actifs de la Banque d'art	19 422		19 421
Instruments de musique	1		1
Frais payés d'avance	160		270
Total des actifs non financiers	28 699		28 713
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	338 601	\$	324 254
L'excédent accumulé est constitué de :			
Excédent accumulé des activités	311 561		303 689
Gains de réévaluation cumulés	27 040		20 565
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	338 601	\$	324 254

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018-2019	2018	2017	2018	2017
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	11 253 \$	842 \$	24 861 \$	6 651 \$	27 519 \$
Autres revenus	1 478	621	341	1 152	913
Total des revenus	12 731	1 463	25 202	7 803	28 432
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	253 056	33 081	11 163	169 775	104 838
Livraison des programmes de transfert	24 327	4 737	4 720	9 342	8 387
Services à la communauté artistique	5 281	478	615	1 081	928
	282 664	38 296	16 498	180 198	114 153
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	229	(72)	96	33	189
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	392	449	1 084	939
Administration générale	19 786	4 567	4 343	8 816	8 417
Total des charges	305 085	43 183	21 386	190 131	123 698
(Déficit) excédent de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(292 354)	(41 720)	3 816	(182 328)	(95 266)
Crédits parlementaires	292 372	80 000	50 000	190 200	150 000
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	18	38 280	53 816	7 872	54 734
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	303 689	273 281	255 348	303 689	254 430
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	303 707 \$	311 561 \$	309 164 \$	311 561 \$	309 164 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<i>(en milliers de dollars)</i>				
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	22 885 \$	49 699 \$	20 565 \$	48 419 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	4 468	413	7 090	1 955
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(313)	(24 015)	(615)	(24 277)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	4 155	(23 602)	6 475	(22 322)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	27 040 \$	26 097 \$	27 040 \$	26 097 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	38 280 \$	53 816 \$	7 872 \$	54 734 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(463)	(819)	(848)	(1 160)
Amortissement des immobilisations corporelles	376	375	753	749
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(1)	-	(1)	-
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	31	-	31
	(88)	(413)	(96)	(380)
Acquisition de frais payés d'avance	(30)	(200)	(123)	(427)
Utilisation de frais payés d'avance	6	175	233	484
	(24)	(25)	110	57
Gains (pertes) nets de réévaluation	4 155	(23 602)	6 475	(22 322)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	42 323	29 776	14 361	32 089
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	267 579	277 452	295 541	275 139
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	309 902 \$	307 228 \$	309 902 \$	307 228 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	38 280 \$	53 816 \$	7 872 \$	54 734 \$
Pertes (gains) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	887	(31 082)	(365)	(31 317)
Amortissement d'immobilisations corporelles	376	375	753	749
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	31	-	31
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(24)	(25)	110	57
Augmentation des avantages sociaux futurs	116	111	249	197
Produits transférés des (aux) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	(192)	7 337	932	7 478
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(44 489)	(32 007)	18 801	(2 615)
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(5 046)	(1 444)	28 352	29 314
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(464)	(819)	(849)	(1 160)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(4 967)	(76 228)	(31 415)	(80 035)
Disposition de placements de portefeuille	3 826	76 035	27 600	78 187
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(1 141)	(193)	(3 815)	(1 848)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(6 651)	(2 456)	23 688	26 306
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	69 584	52 252	39 245	23 490
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	62 933 \$	49 796 \$	62 933 \$	49 796 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 septembre 2018 (non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2018					Fin de l'exercice 31 mars 2018		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	7 653	-	227	7 880	2	7 544	7 420	2
Actions mondiales	129 405	-	7 493	136 898	41	143 170	144 623	45
Obligations	72 160	2 019	-	70 141	21	70 269	69 632	22
Alternatifs	20 630	-	10 150	30 780	9	20 630	30 271	9
Marché monétaire	15 521	-	-	15 521	5	1 325	1 325	-
Actions canadiennes	32 672	-	4 466	37 138	11	32 142	34 765	11
Immobilier	9 994	-	2 196	12 190	4	10 129	12 343	4
Infrastructure	14 012	698	7 910	21 224	7	13 462	20 980	7
	302 047	2 717	32 442	331 772	100	298 671	321 359	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 055	-	922	8 977	13	7 840	8 422	12
Actions mondiales	25 646	-	1 481	27 127	39	29 179	29 450	44
Obligations	14 069	399	-	13 670	19	13 690	13 560	20
Alternatifs	5 298	-	2 599	7 897	11	5 298	7 767	11
Marché monétaire	3 641	-	-	3 641	5	-	-	-
Immobilier	2 662	-	600	3 262	5	2 697	3 298	5
Infrastructure	3 572	175	2 230	5 627	8	3 434	5 564	8
	62 943	574	7 832	70 201	100	62 138	68 061	100
Total des placements	364 990	3 291	40 274	401 973		360 809	389 420	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2018 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 26 575 000 \$ (31 mars 2018 : 25 741 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 96 776 000 \$ (31 mars 2018 : 93 802 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2018	31 mars 2018
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	62 933	39 245
Débiteurs	Coût amorti	2 514	3 080
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	401 973	389 420
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	89 297	69 547
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 562	3 782

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires de fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	41 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	21 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	7 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	5 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des hypothèques commerciales à revenus fixes, des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 19 162 000 \$ (31 mars 2018 : 1 325 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans cinq fonds communs, deux fonds canadiens et trois fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul				Fin de l'exercice			
	30 septembre 2018				31 mars 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 022	13 911	-	62 933	25 435	13 810	-	39 245
	49 022	13 911	-	62 933	25 435	13 810	-	39 245
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts								
et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	7 880	-	7 880	-	7 420	-	7 420
Actions mondiales	-	136 898	-	136 898	-	144 623	-	144 623
Obligations	-	70 141	-	70 141	-	69 632	-	69 632
Alternatifs	-	-	30 780	30 780	-	-	30 271	30 271
Marché monétaire	-	15 521	-	15 521	-	1 325	-	1 325
Actions canadiennes	37 138	-	-	37 138	34 765	-	-	34 765
Immobilier	-	-	12 190	12 190	-	-	12 343	12 343
Infrastructure	-	-	21 224	21 224	-	-	20 980	20 980
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 977	-	8 977	-	8 422	-	8 422
Actions mondiales	-	27 127	-	27 127	-	29 450	-	29 450
Obligations	-	13 670	-	13 670	-	13 560	-	13 560
Alternatifs	-	-	7 897	7 897	-	-	7 767	7 767
Marché monétaire	-	3 641	-	3 641	-	-	-	-
Immobilier	-	-	3 262	3 262	-	-	3 298	3 298
Infrastructure	-	-	5 627	5 627	-	-	5 564	5 564
	37 138	283 855	80 980	401 973	34 765	274 432	80 223	389 420
Total	86 160	297 766	80 980	464 906	60 200	288 242	80 223	428 665

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Solde au début de la période	51 665 \$	46 768 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	1 920	15 324
Utilisation des fonds	(988)	(2 051)
	932	13 273
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	2 005	(493)
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	(107)	(7 883)
Solde à la fin de la période	54 495 \$	51 665 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	186 445	141 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	45 000
Solde à la fin de la période	186 445	186 445
Excédent		
Solde au début de la période	29 675	25 416
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(45 000)
Excédent pour la période	7 872	49 259
Solde à la fin de la période	37 547	29 675
Total de l’excédent accumulé des activités	311 561	303 689
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	20 565	48 419
Variations de la juste valeur	6 475	(27 854)
Solde à la fin de la période	27 040	20 565
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	338 601 \$	324 254 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(887) \$	31 082 \$	365 \$	31 317 \$
Transfert des (aux) revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	192	(7 337)	(932)	(7 478)
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	(11)	(6)	4	22
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	1 768	1 461	7 658	4 312
Frais de gestion du portefeuille	(220)	(339)	(444)	(654)
	842 \$	24 861 \$	6 651 \$	27 519 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus de location	376 \$	332 \$	751 \$	654 \$
Autres revenus	72	32	106	80
Frais administratifs	(374)	(458)	(885)	(918)
Amortissement des autres immobilisations	(2)	(2)	(5)	(5)
	72 \$	(96) \$	(33) \$	(189) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Dépenses de programmes	170 \$	151 \$	515 \$	304 \$
Programmes – contributions reçues	(100)	(3)	(102)	(13)
Frais administratifs	322	301	671	648
	392 \$	449 \$	1 084 \$	939 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
(Augmentation) diminution des débiteurs	(87) \$	61 \$	566 \$	1 278 \$
Augmentation (diminution) des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(45 071)	(33 790)	19 750	(2 979)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	942	1 925	(1 220)	(660)
Diminution des revenus reportés	(273)	(203)	(295)	(254)
Variation nette	(44 489) \$	(32 007) \$	18 801 \$	(2 615) \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.